

REPRISE DES ECOLES à BON-ENCONTRE

Madame, Monsieur, Chers parents,

Le président de la République et son gouvernement, ont décidé d'un déconfinement progressif qui inclut la réouverture des écoles à partir du mardi 12 mai (le 11 mai étant la pré-rentrée pour les enseignants).

Sur la base du volontariat, les familles ont fait le choix de scolariser ou non leur(s) enfant(s).

Cette décision amène les communes (qui ont la charge des écoles), à élaborer des modalités d'accueil nouvelles à compter de cette date, tout en respectant le protocole sanitaire de réouverture du ministère de l'Education Nationale et de la Jeunesse, les gestes barrières et un maximum de 10 ou 15 élèves par classe. Ce qui entrainera des organisations différentes entre les différentes écoles et parfois même au sein de la même école.

- À l'école de Saint Ferréol, il y aura une reprise d'une partie de chaque classe, en demi-groupe, en alternance sur 2 jours d'école en présentiel et 2 jours en distanciel en continuité éducative.
- À l'école F. Mitterrand, cette rentrée partielle s'effectuera dans un 1er temps le mardi 12 mai et jusqu'au jeudi 21 mai inclus, uniquement avec les élèves de Grande Section. Dans un 2nd temps, à partir du lundi 25 mai, tous les élèves seront accueillis, en petit groupe de maxi 10 élèves et en alternance (présentiel en classe et distanciel en continuité éducative).
- À l'école G. Brassens, cette rentrée partielle s'effectuera dans un 1er temps le mardi 12 mai avec uniquement les élèves scolarisés en CP et en CM2. Dans un 2nd temps, à partir du lundi 18 mai, les élèves de CE1 seront accueillis. Enfin, le lundi 25 mai, tous les élèves seront accueillis, par demi-groupe, en alternance (présentiel en classe et distanciel en continuité éducative).

Les directrices d'école vous ont communiqué le planning concernant votre enfant.

Afin d'anticiper au mieux cette reprise, j'ai souhaité associer les enseignants mais également les parents d'élèves en leur proposant un court questionnaire qui a permis aux services municipaux de recenser les souhaits de chacun et d'en évaluer les conséquences dont la ville a tenu compte pour permettre, je le souhaite, d'accueillir vos enfants, avec votre aide, dans les meilleures conditions.

Les recommandations gouvernementales qui sont faites aux villes supposent une logistique particulière qui n'est pas simple à mettre en œuvre, pour la ville et pour les parents.

Vous trouverez sur cette page les réponses à quelques questions d'ordre pratique que vous pouvez vous poser sur la rentrée de votre enfant. Si votre question n'est pas traitée dans cette liste, vous pouvez joindre le service des Affaires Scolaires au 05.53.77.74.60

Questions / Réponses

- **Est-ce que l'accueil des enfants des personnels indispensables est maintenu le 11 mai ?**

L'accueil sera organisé par la mairie et maintenu selon les mêmes modalités que depuis le 17/03, de 7h30 à 18h30 (fournir le repas du midi à votre enfant).

- **Quand est-ce que mon enfant aura école ? Qui va répartir les groupes ?**

Les enseignants seront responsables de l'organisation et établiront un planning qu'ils vous transmettront en amont pour connaître les jours de présence de votre enfant à l'école, afin que vous puissiez vous organiser.

- **Est-ce que les horaires de classe seront les mêmes qu'habituellement ?**

Les rentrées le matin seront échelonnées mais les horaires de classe restent les mêmes. Les enseignants vous transmettront une lettre d'information.

- **Est-ce que les transports scolaires seront organisés ?**

Oui les transports scolaires sont organisés.

- **Y a-t-il une organisation prévue le jour où mon enfant n'est pas en classe ?**

Les écoles accueillant les élèves qui ont classe ne pourront accueillir d'autres élèves en respectant le protocole sanitaire hormis les enfants des personnels indispensables. L'accueil de loisirs de St Ferréol ne sera ouvert que le mercredi. Ainsi, il faut trouver une solution alternative. Lorsqu'il n'aura pas classe, votre enfant devra suivre les devoirs à la maison (continuité éducative).

- **Est-ce que l'accueil de loisirs (centre aéré) sera ouvert le mercredi ?**

Le centre aéré sera ouvert le mercredi. Cependant, le protocole sanitaire ne lui permet pas d'accueillir le même nombre d'enfants qu'habituellement.

Pour les enfants de Bon-Encontre, il y aura 34 places seulement. Il faut donc réserver avant le 11 mai par téléphone. Le centre aéré a défini certains critères qu'il vous communiquera. Téléphone : 05.53.96.43.39.

- **Est-ce que la garderie du mercredi et le transport vers le centre auront lieu ?**

Non la garderie et le transport ne seront pas organisés. Il faut amener votre enfant directement au centre qui ouvrira à 8h.

- **Je suis personnel indispensable. Mon enfant n'entre pas encore à l'école ou n'a pas classe. Est-ce que l'accueil est maintenu ?**

L'accueil des enfants des personnels indispensables est maintenu les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 7h30 à 18h30. Il intègrera les autres classes et pourra bénéficier des services périscolaires.

- **Est-ce que l'accueil périscolaire ou la garderie aura lieu ?**

L'accueil périscolaire à l'école F. Mitterrand et les garderies aux écoles G. Brassens et St Ferréol seront organisées à 7h30 le matin et de 16h30 à 18h30 le soir, en respectant le protocole sanitaire. Cependant, afin de respecter le taux d'encadrement, une priorité est donnée aux enfants dont les parents n'ont réellement pas d'autres solutions.

- **Est-ce que le service de restauration sera mis en place ?**

Le service de restauration sera mis en place à partir du 12 mai. Cependant, Elios a simplifié les menus afin de faciliter l'organisation et de respecter le protocole sanitaire. Là encore, priorité aux enfants dont les parents n'ont pas d'autres solutions. Plusieurs services seront parfois nécessaires. Les enfants ne seront pas plus de 2 à 4 par table et la pause méridienne pourra être élargie en fonction des situations.

- **Est-ce que mon enfant doit porter un masque ?**

Les mesures gouvernementales et le protocole sanitaire ne prévoient pas que les enfants des écoles maternelles et primaires portent un masque. Cependant, les enfants de primaire (en maternelle, cela est proscrit), si vous le souhaitez, pourront porter un masque si vous leur fournissez. Les adultes qui encadreront les enfants tout au long de la journée porteront obligatoirement un masque.

- **Combien de temps va durer cette organisation ?**

Cette organisation est prévue jusqu'à nouvel ordre et selon les nouvelles recommandations en fonction de l'évolution de l'épidémie.

- **Est-ce que l'étude est maintenue ?**

Non l'étude ne sera pas assurée.